

MATINÉE

Le temps, les mesures de protection et les droits de l'enfant

Présidence : Fabien BACRO, Maître de conférences HDR en psychologie du développement, Nantes Université

- 9h00 « **Protection de l'enfant et autorité parentale : quel cadre juridique ?** »
Caroline SIFFREIN-BLANC, Maître de conférences en droit privé, HDR, Aix-Marseille Université
Emmanuelle BONIFAY, Maître de conférences en droit privé, Aix-Marseille Université
- 9h30 L'enfant versus les parents : l'assistance éducative
« **Un double travail en direction des enfants et des parents en protection de l'enfance : quels défis et quelles évolutions des interventions à domicile ?** »
Anna RURKA, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris Nanterre, Responsable du parcours Éducation familiale et Intervention socio-éducative en Europe (EFISE), Co-directrice adjointe en charge des relations internationales de l'UFR SPSE, Département des Sciences de l'éducation et de la formation
- 10h00 « **Le provisoire sans limite en protection de l'enfance** »
Philippe FABRY, Docteur en sciences de l'éducation
- 10h30 PAUSE
- 10h45 « **L'adoption forcée comme mode de protection de l'enfance : étude comparative** »
Guillaume KESSLER, Maître de conférences, HDR, Université de Haute-Savoie Mont-Blanc
- 11h15 Le devenir des enfants placés : Parole d'enfant placé
« **Le jour où j'ai choisi ma famille. Le combat bouleversant d'une enfant placée** »
Stéphanie CALLET
- 11h45 DÉBATS avec les intervenants

<https://www.azur-colloque.fr/AMU/inscription/inscription/208/fr>

INSCRIPTIONS :

<https://www.azur-colloque.fr/AMU/inscription/inscription/208/fr>

pour les avocats : inscription obligatoire sur le site de l'EDASE (www.edase.fr) ou à l'adresse suivante : inscriptionfc@edase.fr en indiquant son choix (présentiel ou distanciel)

INFORMATIONS disponibles sur : ldpsc.univ-amu.fr et edase.fr

Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



Journées d'études scientifiques du CIRPA-France
organisées avec le LDPSC

30 novembre
1^{er} décembre 2022

Salle des Actes

Site Schuman
Faculté de droit
Aix en Provence

En présentiel
(places limitées)
et webinaire

Le temps,
la crise familiale,
l'enfant et la justice :
entre urgence
et prudence

Validation des heures
en formation continue pour les avocats



Le Conseil Interdisciplinaire sur la Responsabilité Parentale Partagée (CIRPA-France) organise le deuxième volet des journées qui furent organisées en décembre 2021 sur le thème, « Le temps, la séparation parentale, l'enfant et la justice : entre urgence et prudence » et propose d'aborder à Aix-en-provence en présentiel et en visioconférence le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2022 le thème « Le temps, la crise familiale, l'enfant et la justice : entre urgence et prudence ».

Face à la crise aggravée, la question du temps se pose avec la plus grande acuité : entre urgence et prudence de la réponse institutionnelle, l'enjeu est grand pour préserver l'enfant. Lors d'une crise familiale aggravée, le « parental » – tout ce qui touche à l'enfant et à sa relation avec ses parents – devient dès lors un enjeu prioritaire, avec comme question centrale la question de l'intérêt de l'enfant. Agir avec célérité semble fondamental pour répondre aux besoins de sécurité de l'enfant. Toutefois, prendre le temps de l'évaluation, et de l'écoute apparaît comme essentiel pour mesurer l'importance de la crise et apporter une réponse proportionnée et adaptée.

La particularité de ces journées est d'offrir une approche pluridisciplinaire impliquant à la fois des chercheurs et des professionnels. Elles constitueront ainsi une suite complémentaire, aux journées de 2021, riches d'informations et de propositions qu'il ne faudra pas manquer de suivre !

9h15 MOTS d'accueil
Jean-Baptiste PERRIER, Doyen de la faculté de droit et de sciences politiques, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Aix-Marseille Université
Vincent EGEE, Directeur du LDPSC, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Aix-Marseille Université

9h15 INTRODUCTION des journées d'études
Sabrina ROUBACHE-AGRESTI, Députée de la 1^{ère} circonscription des Bouches-du-Rhône

MATINÉE

Regards croisés : sur les situations de danger pour l'enfant

Présidence : Michel GRANGEAT, Professeur émérite de sciences de l'éducation, Université Grenoble-Alpes, LaRAC

9h45 La crise familiale aggravée dans la relation de couple et l'impact sur l'enfant

« Les Mots à hauts conflits »

Chantal CLOT-GRANGEAT, Docteure en psychologie
et Fabien BACRO, Maître de conférences HDR en psychologie du développement, Nantes Université

« L'impact des violences conjugales et mise en danger de l'enfant » (visio conférences)

Chantal ZAUCHE-GAUDRON, Professeure Émérite en psychologie de l'enfant, Université de Toulouse

10h45 PAUSE

11h00 Danger -Compromission - Négligence - Maltraitance

« Définitions des dangers : L'apport de la loi du 7 février 2022 sur la protection de l'enfance »

Magali FOUGERE RICAUD, Magistrat, ancienne juge des enfants et chargée de mission l'ONPE

« Risques et dangers des rencontres parents-enfant dans le placement »

Jean-Louis NOUVEL, pédopsychiatre, responsable de l'unité d'Accueil Familial Thérapeutique de Poitiers

12h00 DÉBATS avec les intervenants

APRÈS-MIDI

Le temps, le danger et la justice

Présidence : Caroline SIFFREIN-BLANC, Maître de conférences, HDR, Aix-Marseille Université

14h00 « Le temps, le danger, la justice »

Adeline GOUTTENOIRE, Professeure de droit privé, Université de Bordeaux

14h30 TABLE RONDE de professionnels : Le temps, le danger, la justice : regards croisés

Face au danger, l'organisation de la procédure judiciaire permet-elle de répondre avec efficacité et célérité aux besoins de l'enfant lorsque l'enfant est en danger ?

Les sujets abordés avec les professionnels : Le temps de la justice, les multiples « intermédiaires », l'urgence, le temps de l'évaluation et les outils d'évaluation, le choix et le poids des expertises, le temps de la communication entre les professionnels, l'écoute de l'enfant, et la prise en compte de sa parole.

15h45 PAUSE

16h00 « La Médiation en protection de l'enfance »

Michèle SAVOUREY, psychologue clinicienne, médiatrice familiale, fondatrice de l'IPAM

16h30 TABLE RONDE de professionnels : Les pratiques de médiation : un outils de protection ?

Qu'est-ce que la médiation en protection de l'enfance ? Quelles différences entre la médiation, l'approche médiation et la « médiation familiale » ? Qui participe à la médiation : les parents, l'enfant, les professionnels ? Quelles différences entre thérapie familiale, et médiation ?

17h30 FIN de la journée

Participants aux deux Tables rondes :

MODÉRATRICE :
Caroline SIFFREIN-BLANC

DISCUTANTS :
Elodie THÉBAUD, Avocate au Barreau de Marseille
Magali Fougère RICAUD, Magistrat, ancienne juge des enfants et chargée de mission l'ONPE
Isabelle FORT, Substitut du Procureur de la CA d'Aix-en-provence
Stéphanie HEBRARD, JAF, Vice-Présidente, chambre famille, Tribunal de Montpellier
Agnès SIMON, Directrice adjointe enfance-famille, Département des Bouches-du-Rhône
Michèle SAVOUREY, Psychologue clinicienne, médiatrice familiale, fondatrice de l'IPAM
Julie OGE, Médiatrice Familiale, anciennement Éducatrice Spécialisée AEMO